

## **Il est temps d'honorer ses engagements: Éradiquer la faim et la malnutrition d'ici 2025<sup>1</sup>**

### **Résumé**

#### **Le contexte**

Au cours des années, les gouvernements ont pris de nombreux engagements pour éradiquer la faim, mais le nombre d'affamés et de mal nourris continue de croître malgré une quantité de nourriture disponible largement suffisante pour la population mondiale. Alors qu'un nouveau Sommet sur la sécurité alimentaire mondiale va avoir lieu, nous ne pouvons pas nous permettre de laisser cette lamentable histoire de promesses non tenues se répéter.

Nous proposons une nouvelle approche pour renforcer l'engagement des gouvernements nationaux de manière à parvenir enfin à éradiquer la faim et la malnutrition, en particulier la sous-alimentation. Selon nous la plupart des gens sur terre conviendraient que nul ne devrait être privé d'accès à une alimentation adéquate et qu'une fois conscients de l'ampleur et de l'impact du problème de faim et de malnutrition, ils seraient bien plus nombreux à soutenir une action plus décisive de leurs gouvernements à cet égard

#### **La proposition**

Nous invitons les gouvernements à traduire leurs engagements mondiaux par des Déclarations nationales volontaires d'engagement et à préparer des Plans d'action sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans lesquels ils montrent comment ils vont atteindre l'objectif d'éradiquer la faim et la malnutrition d'ici 2025 au plus tard, et comment ils aideront d'autres pays engagés à faire de même. Ces déclarations seront moralement - mais non juridiquement - contraignantes.

Pour garantir leur responsabilisation, nous invitons les gouvernements à déposer leurs Déclarations et leurs Plans auprès du Registre public international des engagements (RPIE), administré par le Comité (réformé) de la Sécurité alimentaire mondiale ou tout autre organisme de coordination de l'ONU. Un petit secrétariat inter agences fixera les calendriers des rapports périodiques à remettre par les gouvernements et coordonnera les bilans périodiques des pays. Les rapports seront rendus publics, et des commentaires et des rapports parallèles seront sollicités auprès d'acteurs non gouvernementaux intéressés.

#### **La Campagne**

Pour développer un soutien populaire en faveur d'une action plus décisive, nous construisons une large coalition d'institutions de la société civile partageant cet engagement commun pour un monde sans faim et sans malnutrition et contribuant déjà à cet objectif de manières différentes. Ensemble, nous avons l'intention de concevoir et de mettre en oeuvre une

---

<sup>1</sup> Ce document a été préparé et approuvé par un groupe informel d'organisations de la société civile provenant de nombreuses régions du monde qui contribuent par leur travail et leurs plaidoyers à réduire la faim et la malnutrition à travers de multiples moyens différents et qui partagent un engagement fort à leur éradication. Une liste mise à jour des organisations est disponible sur <http://www.moreandbetter.org/en/news/declaration-from-governments-to-eradicate-hunger-and-malnutrition>.

campagne pour accroître la sensibilisation et la compréhension du public quant aux problèmes et aux solutions liés à la faim dans le monde. A long terme, le but de cette campagne est d'éradiquer la faim et la malnutrition. L'objectif immédiat est d'encourager les gouvernements à déposer leurs Déclarations d'engagement, à préparer des Plans d'action et à assurer une mise en oeuvre plus rapide et efficace.

En conjuguant cette démarche de déclaration volontaire et une campagne mondiale, on peut obtenir un changement brutal d'échelle des engagements à lutter contre la faim et la malnutrition. Cela peut considérablement accroître l'impact du prochain Sommet mondial sur la sécurité alimentaire et les processus de réformes institutionnelles en cours.

**Nous sommes:**

Les organisations impliquées dans cette campagne: Bharatiya Kisan Union (Syndicat d'agriculteurs) (BKU), Inde; Coordination Nationale des Organisations Paysannes (CNOP); Development Fund, Norvège; Institut de recherche et de promotion des solutions alternatives de développement (IRPAD), Mali ;Alliance internationale des femmes (AIF); Fédération kenyane des producteurs agricoles (KENFAP); MIJARC/IMCARY, la mouvement catholique international pour la jeunesse rurale et agricole; Solidarité nationale de pêche (NAFSO), Sri Lanka; Oxfam International; Save the Children International; Tebtebba, Philippines (organisation représentant les peuples autochtones); UDYAMA, Inde; União Nacional de Camponeses (UNAC), Mozambique; Forum mondial des pêcheurs (WFFP).

**Pour plus d'information:**

Voir le site Web: <http://www.moreandbetter.org/en/news/declaration-from-governments-to-eradicate-hunger-and-malnutrition>

Participer au développement nos propositions en rejoignant notre groupe sur Yahoo: [http://groups.yahoo.com/group/Anti-hunger\\_commitment/](http://groups.yahoo.com/group/Anti-hunger_commitment/) suivre ce lien et cliquer sur «joindre ce groupe»

**Contacts:**

Chris Leather, Oxfam International: [chris.leather@oxfaminternational.org](mailto:chris.leather@oxfaminternational.org)  
Aksel Naerstad, the Development Fund, Norway: [aksel@utviklingsfondet.no](mailto:aksel@utviklingsfondet.no)  
Lina Leal, Campaign Assistant: [marceleall@gmail.com](mailto:marceleall@gmail.com)

## **Il est temps d'honorer ses engagements: Eradiquer la faim et la malnutrition d'ici 2025**

### **Contexte et justification**

A travers leur participation aux Sommets successifs sur l'alimentation, l'adoption des Objectifs du Millénaire pour le développement et la ratification du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, la plupart des pays sont investis dans l'éradication de la faim et le combat contre la malnutrition, particulièrement la sous-alimentation. Si quelques pays ont pris leurs engagements au sérieux, beaucoup ne l'ont pas fait. Globalement, le nombre de personnes souffrant de la faim continue de croître – à plus de 1 milliard - et 2 autres milliards souffrent «de faim cachée» provoquée par des insuffisances en micro-nutriments. Ceci signifie que près de la moitié de l'humanité souffre de sous-alimentation<sup>2</sup>, en dépit du fait que suffisamment de nourriture soit produite sur terre pour que chacun se nourrisse de manière adéquate.

Les conséquences du déficit d'actions relatif aux promesses faites sont dévastatrices. Les familles incapables d'accéder à une alimentation adéquate sont très vulnérables aux maladies, aux chocs économiques et aux catastrophes naturelles et sont exposées à une mort précoce. La sous-alimentation représente la principale cause de décès des enfants de moins de cinq ans dans les pays en développement. La faim et la sous-alimentation ont également des coûts économiques énormes. Le désespoir provoqué par l'extrême dénuement peut menacer la paix nationale et mondiale, mais aussi la sécurité, la stabilité économique et l'équilibre écologique.

La situation actuelle de la faim et de la malnutrition dans le monde est la manifestation criante de l'échec des gouvernements à honorer leurs innombrables engagements. Les réunions internationales et les déclarations ont perdu leur signification - particulièrement pour ceux qui ont faim - car elles sont rarement suivies d'actions concertées au niveau national ou international. L'absence de toute responsabilité vis-à-vis des promesses faites pour éradiquer la faim mène à une grande hypocrisie et injustice, et finalement à la mort et l'invalidité pour des millions de personnes<sup>3</sup>.

La crise 2007-08 des prix des denrées alimentaires a provoqué une rafale de réunions internationales qui culmineront au Sommet mondial sur la sécurité alimentaire en novembre 2009. Au cours des deux dernières années, des appels ont été lancés pour que des réformes améliorent l'efficacité des institutions responsables de la sécurité alimentaire mondiale; un groupe de travail de haut niveau de l'ONU a été créé et un cadre détaillé pour l'Action a été

---

<sup>2</sup> La sous-alimentation est le plus souvent le résultat de l'accès insuffisant aigu ou subi, par des personnes de tous les âges (y compris, bébés dans l'utérus), à l'apport alimentaire et/ou la maladie. Elle peut faire référence au retard de croissance dont les conséquences comprennent affaiblissements physiques et mentaux (par exemple une taille inférieure pour l'âge, un développement psychomoteur pauvre, des capacités et un développement cognitif inférieur) avec des effets à long terme sur les capacités de travail et d'étude ; un corps décharné ; et des oedèmes alimentaires et/ou des insuffisances en micro-nutriments (vitamines et minerais). La sous-alimentation aggrave la vulnérabilité aux maladies et peut conduire au décès prématuré. L'objet principal de cette initiative porte sur les dimensions de la sous-alimentation et de la malnutrition, mais certains gouvernements peuvent décider, dans le même cadre, d'aborder les questions de la sur nutrition.

<sup>3</sup> Cette perception engendre également un manque de confiance du public dans les institutions internationales mandatées pour s'assurer que toutes les populations du monde peuvent se nourrir de manière adéquate.

élaboré ; et les gouvernements donateurs ont promis des ressources substantielles pour réaliser la « sécurité alimentaire pour tous »<sup>4</sup>.

Cependant, sans un solide soutien populaire pour une action politique immédiate et urgente, l'élan soulevé au cours de la dernière année faiblira inévitablement et les questions de sécurité alimentaire et de nutrition disparaîtront des agendas internationaux et nationaux tandis que des centaines de millions de personnes continueront à faire face à une vie difficile, privées d'une alimentation adéquate.

**Nous devons agir MAINTENANT, pour éviter que l'histoire se répète à la suite de la crise 2007-08.**

De nombreux précédents montrent la faisabilité d'une action intergouvernementale efficace pour résoudre des problèmes majeurs affectant l'humanité. Souvent ceux-ci prennent la forme de traités juridiquement contraignants, de conventions et de protocoles internationaux. Parmi les exemples réussis, il y a ceux liés aux conventions sur les prisonniers de guerre, à l'interdiction des mines terrestres et des substances nocives qui endommagent la couche d'ozone et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Une approche semblable peut être envisagée pour combattre la faim et la sous-alimentation.

Une proposition préliminaire<sup>5</sup> pour une telle convention a été évoquée officieusement lors de la réunion de Madrid. Certains avis critiques ont évoqué que le processus intergouvernemental de négociation serait très long, consommerait beaucoup d'énergie et pourrait distraire l'attention de la nécessité d'une action immédiate. Ceci a incité à la recherche de mécanismes alternatifs qui pourraient provoquer, de manière similaire, une forte progression du niveau d'engagement gouvernemental et de la responsabilité pour éradiquer la faim et la malnutrition, mais d'une façon beaucoup moins lourde.

### **La proposition**

Nous proposons une nouvelle approche pour renforcer l'engagement des gouvernements nationaux de manière à parvenir enfin à éradiquer la faim et la malnutrition. Selon nous, la plupart des gens sur terre conviendraient que nul ne devrait être privé d'accès à une alimentation adéquate. En menant une campagne pour sensibiliser l'opinion mondiale sur l'importance écrasante de la faim et de la malnutrition, les souffrances humaines énormes qu'elles causent, l'insuffisance flagrante des actions actuelles et la relative simplicité et accessibilité des solutions, il devrait être possible de créer un large mouvement d'adhésion du public pour soutenir des actions décisives afin d'éradiquer ces fléaux très répandus: la faim et la malnutrition. Sans un tel soutien, peu de gouvernements seront encouragés à faire plus qu'ils ne le font déjà et les nouveaux accords institutionnels internationaux à l'étude ne seront pas plus efficaces que ceux qu'ils remplacent.

Les Etats sont invités à démontrer leur intention de traduire l'objectif global d'éradiquer la faim et la malnutrition d'ici 2025 en actions au niveau des pays en déposant volontairement une Déclaration nationale d'engagement et un Plan national d'Action auprès du Registre

---

<sup>4</sup> Réunion de haut niveau sur la sécurité alimentaire, Madrid, janvier 2009, et sommet du G-8 à l'Aquila, en Italie, juillet 2009.

<sup>5</sup> MacMillan, Andrew et Vivero, José Luis, Proposition pour une Convention internationale sur l'éradication de la faim et de la malnutrition sévère et pour une campagne simultanée pour accroître les niveaux d'engagement (révision 1, datée du 20 avril 2009)

public international des engagements (IPRC). Les engagements pris n'auraient pas force de loi en vertu du droit international, mais seraient moralement contraignants - et peut-être d'autant plus fort pour cela.

D'ailleurs, en déposant une Déclaration d'engagement auprès de l'IPRC, les Etats montreront leur volonté d'être jugés responsables de prendre les mesures nécessaires jusqu'à ce que le but soit atteint au niveau national et mondial.

Cette proposition est fondée sur le principe d'un respect mutuel, de la confiance, de la franchise et du soutien. Ces concepts, ainsi que la supposition que les gouvernements participants honoreront les engagements légalement obligatoires auxquels ils sont déjà parties prenantes, ont inspiré la conception des modalités de mise en oeuvre.

### **Le but**

Nous proposons un objectif mondial - éradiquer la faim et la malnutrition d'ici 2025 - un objectif qui a déjà été adopté à un niveau régional par l'Amérique latine et des Caraïbes. Nous croyons que ceci est réalisable, à condition qu'il y ait un engagement politique décisif. Adopter n'importe quel objectif moins ambitieux que celui d'éradiquer la faim et la malnutrition implique une volonté de continuer à priver d'accès aux besoins les plus fondamentaux un grand nombre de personnes, et cela est incompatible avec les engagements assumés par les pays qui ont adhéré au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (ICESCR) de respecter, de protéger et de satisfaire le droit de l'homme à une alimentation adéquate<sup>6</sup>. D'ailleurs, se concentrer sur l'éradication de faim constitue le plus sûr moyen de garantir que les programmes de lutte contre la pauvreté atteignent tous les membres les plus pauvres de la société et agissent sur leur bien-être.

L'adoption d'un calendrier d'objectifs pour éradiquer la faim et la malnutrition ne peut que renforcer les efforts d'honorer les engagements intermédiaires existants -diviser par deux la faim d'ici 2015, pris au Sommet Mondial de l'alimentation en 1996 et dans le processus des Objectifs du Millénaire pour le développement.

### **Les instruments pour un engagement renforcé et la responsabilité**

Nous proposons que tous les Etats soient invités et encouragés à faire leurs propres Déclarations nationales volontaires d'engagement pour éradiquer la faim et la malnutrition dans leur pays d'ici 2025 et d'aider d'autres pays engagés à faire de même. Les gouvernements intéressés déposeront ces déclarations auprès du Registre public international des engagements hébergé par les Nations unies (IPRC).

En faisant une Déclaration, chaque Etat s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires selon ses capacités:

#### **De manière précise, nous devons:**

- I. Montrer l'exemple dans le domaine de la lutte contre la faim et la malnutrition au niveau national, régional et international, y compris en favorisant une plus grande coordination et coopération entre les nations engagées.**

---

<sup>6</sup> «Le Droit à une alimentation adéquate est satisfait quand chaque homme, femme et enfant, seul ou au sein d'une communauté, bénéficie d'un accès physique et économique à une alimentation adéquate ou les moyens de se la procurer» Comité des droits économiques, sociaux et culturels, commentaire général 12.

- II. Répondre à ses obligations légales de protéger, respecter et satisfaire le droit de chacun à une alimentation adéquate - ce qui implique la libération de la faim et de la malnutrition.**
- III. Passer des accords avec d'autres nations pour partager la connaissance et l'expérience et pour améliorer la coopération financière et technique afin de les aider à lutter contre la faim et la malnutrition.**
- IV. S'abstenir de prendre des actions et d'adopter des politiques unilatérales susceptibles de nuire de manière significative à la réalisation de l'objectif convenu par d'autres pays.**
- V. Consulter tous les autres pays engagés dans la résolution des problèmes mondiaux qui affectent la disponibilité et l'accessibilité, la qualité, le commerce, la distribution et l'accès à la nourriture et ce dans le but de parvenir à des accords internationaux visant l'objectif d'éradiquer la faim et la malnutrition.**
- VI. Contribuer à sauvegarder la pertinence et la durabilité des approvisionnements alimentaires mondiaux pour répondre aux besoins des générations futures.**
- VII. Soumettre au secrétariat du Registre public international des engagements, dans les 24 mois après la date de l'enregistrement, un Plan d'Action spécifique détaillé, élaboré avec la pleine participation de tous les acteurs, couvrant les actions qui seront entreprises à l'échelle nationale et internationale pour honorer chacun des engagements ci-dessus, y compris des objectifs intermédiaires avec des délais affichés et des indicateurs à utiliser pour évaluer les progrès accomplis.**
- VIII. Proposer, dans les 24 mois à partir la date de l'enregistrement, l'adoption d'une législation nationale qui intègre les engagements ci-dessus.**
- IX. Soumettre des rapports périodiques sur les progrès accomplis dans la mise en oeuvre du Plan d'Action au Registre public international des engagements, comme demandé par son secrétariat, et accepter un examen interne par d'autres Etats et des parties non gouvernementales adhérant à cette même déclaration.**

Pour le projet de texte intégral, voir l'annexe 1 ou

<http://www.moreandbetter.org/en/news/declaration-from-governments-to-eradicate-hunger-and-malnutrition>.

Les dispositions importantes de la Déclaration:

- se concentrer sur un objectif, sans ambiguïté, audacieux, mais réalisable dans un temps imparti pour les pays engagés;
- garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle;
- encourager le soutien mutuel entre les pays engagés;
- créer des bases pratiques pour développer des partenariats entre les institutions non gouvernementales et les gouvernements engagés au niveau national et international;
- s'abstenir de prescrire des politiques spécifiques à appliquer au niveau national puisqu'elles devraient émerger de l'analyse et de la consultation locale;
- éviter les actions unilatérales qui pourraient être préjudiciables à la nutrition dans d'autres pays engagés;
- favoriser un accord sur les actions internationales de soutien pour une meilleure sécurité alimentaire et nutritionnelle;
- contribuer à sauvegarder la pertinence à long terme des approvisionnements alimentaires mondiaux;
- Favoriser une formulation participative précoce des Plans d'Action pour atteindre l'objectif;
- établir un système transparent de contrôle et de compte rendu.

- s'intégrer facilement avec les processus internationaux actuels de réforme institutionnelle. Cela pourrait augmenter leur efficacité.

Un petit secrétariat gèrerait l'IPRC. Celui-ci pourrait faire partie de tout mcanisme de coordination international qui merge des processus internationaux de rforme institutionnelle en cours. Il serait responsable des fonctions suivantes:

- tablir des directives sur le processus d'engagement, la prparation des Plans d'Action, mesurer les rsultats par rapport aux engagements et faire tat des progrs;
- accuser rception des Dclarations d'engagements et des annexes;
- maintenir le Registre, et assurer l'accs du public  ce dernier par l'intermdiaire d'un site internet;
- superviser le processus de contrle et de compte rendu, impliquer les pays participants, les organisations de l'ONU et de la socit civile;
- soutien logistique pour les runions des tats participants.

### **La campagne mondiale**

Une des raisons de la performance dcevante des gouvernements par rapport aux engagements pris antrieurement est qu'il y a un trs faible niveau de comprhension par le public de la nature et l'importance de la faim et l'alimentation, de son immense impact sur le bien-tre humain, et le fait qu'il y existe des solutions disponibles et accessibles. Nous sommes persuads que, grce  une plus grande sensibilisation du public et la reconnaissance du rle que ce dernier peut jouer dans le suivi des progrs, de plus en plus de personnes demanderont  leurs gouvernements de s'impliquer bien davantage dans l'radication de la faim et de la malnutrition.

Nous appelons de nos voeux une large coalition d'organisations de la socit civile dj engages, avec des perspectives diffrentes, dans la dfense d'une vision commune d'un monde libr de la faim et de la malnutrition,  concevoir et  s'engager dans la mise en oeuvre d'une campagne mondiale citoyenne visant un plus grand engagement des gouvernements dans le combat contre la faim et la malnutrition. Le but  long terme de cette campagne sera d'acclrer le progrs vers la ralisation de l'OMD1 et de tout autre OMD appropri d'ici 2015 et d'radiquer la faim et la malnutrition d'ici  2025. L'objectif  court terme sera de demander aux gouvernements intresss de dposer leurs Dclarations d'engagement et, par la suite, leurs Plans d'Action auprs du Registre public international des engagements.

La campagne sera mene sur une base soigneusement orchestre, principalement par des ONGs et OSCs<sup>7</sup> engages dans des programmes de scurit alimentaire et de rduction de la faim, des organisations reprsentant les agriculteurs et les consommateurs, et les Alliances nationales contre la faim ainsi que d'autres groupes tels que les groupements feminins les associations de dfense des droits de l'homme et les organisations religieuses au niveau national. Dans une premire phase, la stratgie sera d'impliquer des organisations de base dans un processus d'apprentissage, afin de crer un corps trs large de personnes familiarises

---

<sup>7</sup> Nombre d'ONG font dj campagne pour combattre la faim, mais l'effort est fragment et manque d'un objectif commun clair est ancr dans un calendrier. Le dfi est maintenant de rassembler les capacits des campagnes existantes, de s'accorder sur les objectifs, de concevoir des messages en fonction des situations des pays et d'amener beaucoup plus d'organisations  participer.

avec le sujet. Dans une seconde phase, la campagne, utilisant les médias et les méthodes de communication, engagera cette expertise dans le processus afin de rassembler un nombre encore plus grand de personnes.

### **Implications opérationnelles<sup>8</sup>**

D'un point de vue opérationnel, les engagements les plus importants pris par les gouvernements qui déposent leurs Déclarations auprès de l'IPRC sont:

- Préparer ou renforcer un Plan national d'Action et le déposer auprès de l'IPRC.
- Être d'accord sur le contrôle international et national de ses performances par rapport à ses engagements.
- Aider d'autres pays qui déposent une Déclaration à atteindre l'objectif de l'éradication de la faim et la malnutrition.

### **Plans d'Action national**

Chaque pays participant s'engage à préparer ou mettre à jour un Plan d'Action national de sécurité alimentaire et de nutrition (AP) et de le déposer auprès de l'IPRC dans un délai de deux ans suivant l'enregistrement sa Déclaration d'engagement.

Le principal objectif du Plan d'Action (PA) sera de préciser les politiques et les programmes que le pays adoptera pour atteindre l'objectif d'éradiquer la faim et la malnutrition d'ici 2025 au plus tard. Le PA visera également à décrire la manière dont le pays prévoit d'aider d'autres pays qui ont déposé des Déclarations à atteindre leur objectif. Cette dimension pourrait être l'élément dominant dans les PA des pays les mieux placés dans lesquels l'incidence de la faim et de la malnutrition est relativement limitée, mais on espère que beaucoup d'autres pays planifieront des programmes élargis de coopération sud-sud.

Il appartient à chaque pays de décider des actions qu'il prendra pour atteindre ce but et des objectifs intermédiaires qu'il se fixe dans des délais impartis. Chaque pays établira également les financements requis, les ressources nationales engagées et l'ampleur des besoins en financement extérieur et en assistance technique. Les Plans de sécurité alimentaire et nutritionnelle seront intégrés dans, et en cohérence avec, l'ensemble des plans nationaux de développement et des budgets. Les Plans seront régulièrement mis à jour, prenant en compte les progrès, les nouvelles connaissances et les changements de situations, et ces mises à jour seront déposées auprès de l'IPRC.

Les Plans spécifieront les différents rôles et les engagements financiers et techniques des différents partenaires au sein des mécanismes de coordination nationale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ceci permettra un contrôle du respect des engagements au niveau national.

L'assistance technique dans l'élaboration et la mise en oeuvre du Plan sera fournie par des membres des mécanismes de coordination nationale et appuyée par des conseils coordonnés et cohérents fournis au niveau international. Les directives approuvées au niveau international, en particulier les Directives volontaires de soutien à la satisfaction progressive

---

<sup>8</sup> Note : à ce stade, cette section aborde les implications opérationnelles uniquement dans la dimension du DoC/IPRC de la proposition. Les implications opérationnelles de la campagne mondiale seront examinées dans une édition postérieure de ce document d'information.

du droit à la nourriture<sup>9</sup> devraient servir de points de référence utiles. Le Secrétariat peut également périodiquement établir des documents de référence, y compris informer sur «les meilleures pratiques», dérivées des expériences réussies.

En appliquant les règles de conduite présentées ci-dessus, on s'attend à ce que les pays:

- Crée ou renforce les mécanismes institutionnels qui permettent une meilleure coordination entre les diverses institutions publiques responsables du traitement des différents aspects relatifs aux situations de faim et de malnutrition.
- Etablir les mécanismes par lesquels la société civile, particulièrement les organisations représentant ceux qui souffrent de la faim et de la malnutrition, puissent avoir une voix dans la formation des politiques, la conception des programmes et l'évaluation des performances.
- Propose des éléments législatifs pour s'assurer que les engagements pris dans les PA durent jusqu'à ce que le but ait été atteint.

### **Contrôle**

Les gouvernements établiront leurs propres dispositions internes pour le contrôle et le compte rendu des progrès en mettant en application leurs Plans d'Action, avec la participation de leurs partenaires nationaux.

Le secrétariat de l'IPRC élaborera un calendrier des rapports d'étape à rendre par les gouvernements et donnera les directives concernant leurs formats et les principaux indicateurs à adopter pour évaluer les performances. La responsabilité première du contrôle et du compte rendu des progrès reposera sur les gouvernements. Tous les rapports d'étape seront déposés auprès de l'IPRC et seront à la disposition du public à travers le site Web de l'IPRC.

Tout individu, entité ou groupe pourra soumettre un «rapport parallèle» ou présenter ses observations à propos du rapport officiel, et peut demander que le Secrétariat de l'IPRC rende également ces derniers publics.

Le Secrétariat organisera l'examen des rapports d'étape des pays par d'autres pays adhérents au IPRC des agences de l'ONU et organisations de la société civile intéressées. Les rapports et tous les commentaires du gouvernement concerné sur leurs conclusions seront rendus publics sur le site Web de l'IPRC.

À plus long terme, avec un accord commun des gouvernements participants, les fonctions du Secrétariat pourraient être étendues pour renforcer davantage sa responsabilité. Cela pourrait, par exemple, être l'autorisation de procéder à des consultations détaillées relatives aux programmes nationaux qui risquent sérieusement d'échouer par rapport aux engagements pris. Il pourrait également être invité à faciliter des discussions entre les gouvernements, dans le but de résoudre des litiges qui pourraient surgir.

### **Assistance mutuelle entre les pays**

Les pays doivent décider eux-mêmes de la manière dont ils vont s'aider les uns les autres. Le montant de l'appui que les pays s'engagent à fournir, mais aussi les modalités, les conditions et les moyens de cette aide, seront définis dans leurs Plans d'Action. Le processus sera établi

---

<sup>9</sup> Pour le texte intégral, voir <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/009/y7937e/y7937e00.pdf>

dans le cadre de l'Agenda pour l'Action d'Accra<sup>10</sup> et sera conforme aux principes présentés ci-dessus. En particulier, les pays qui souhaitent offrir une assistance devront concentrer leur appui sur d'autres pays engagés afin d'inciter les gouvernements non participants à rejoindre l'initiative.

Le montant global des ressources engagées par un pays dans l'initiative globale sera défini dans son Plan d'Action et mis à jour tous les cinq ans.

Le secrétariat de l'IPRC suivra et publiera les rapports sur l'ensemble des engagements financiers et des décaissements.

### **Accords institutionnels**

Les gouvernements participant à l'initiative créeront ou renforceront des accords institutionnels qui assureront une approche intersectorielle coordonnée pour lutter contre la faim et la malnutrition au niveau national et local.

La mise en pratique de cette proposition exigera la création d'un Secrétariat léger pour gérer l'IPRC. Il est proposé que celui-ci soit attaché pour des raisons administratives à une institution appropriée de l'ONU, parmi lesquels le Comité (reformé) de la Sécurité alimentaire mondiale semblerait être le plus opportun. D'autres options pourraient comprendre le Comité permanent de système de l'ONU sur la nutrition, ECOSOC, ou n'importe quel autre forum de l'ONU ou mécanisme de coordination qui pourrait émerger des consultations en cours.

Des dispositions devront être prises pour permettre aux gouvernements participants de concevoir les manières dont l'initiative se développe et pour guider le travail du Secrétariat, avec des réunions tenues en marge des réunions des institutions parentes. Dans un esprit d'ouverture, des moyens pour faire participer la société civile dans ces processus devront être prévus.

Les coûts du Secrétariat seraient couverts par les cotisations des gouvernements participants, fixées selon les normes standard d'évaluation de l'ONU, par l'hôte (particulièrement sous forme d'infrastructure et de services de soutien), et des dons volontaires.

L'IPRC, comme son nom l'indique, est simplement un registre dans lequel les documents soumis (spécifiquement : Déclaration d'engagement, Plans d'Action et révisions et rapports de suivi) sont enregistrés. Tous les matériaux déposés dans le Registre sont immédiatement rendus publics. La fonction centrale du Secrétariat sera de conserver le Registre et d'assurer l'accès public de son contenu, notamment par la maintenance d'un site Web. Il assurera également l'accès public à tous les commentaires et observations sur les progrès, soumis par des acteurs non étatiques.

D'autres fonctions du Secrétariat, cela est implicite dans des sections précédentes, comprendront un service de réunions des membres et d'information sur les progrès, l'établissement de directives pour la planification, le contrôle et le reporting, y compris des recommandations concernant l'application des indicateurs (basant ceci, si possible, sur le travail du groupe d'experts du CFS et du SCN). Il établira également des calendriers de

---

<sup>10</sup> Pour le texte, voir : <http://siteresources.worldbank.org/ACCRAEXT/Resources/4700790-1217425866038/AAA-4-SEPTEMBER-FINAL-16h00.pdf>

compte rendu et organisera des revues par les pairs sous forme de rapports d'étape grâce à des panels composés de représentants des gouvernements participants, des agences d'ONU et de la société civile. Le secrétariat peut solliciter le soutien et l'aide des agences de Nations Unies pour accomplir ses fonctions, dont le détachement de personnel contribuant à la rédaction des directives et à la participation aux auditions et aux rapports sur les progrès accomplis.

Les membres de la société civile, au sens le plus large, peuvent, par leur accès aux matériaux tenus par l'IPRC, commenter tous les documents soumis par les gouvernements, y compris en compilant un rapport parallèle. Ils peuvent être invités par le Secrétariat à participer aux panels concernant les rapports sur les progrès accomplis.

## **Conclusion**

Cette proposition a plusieurs avantages inhérents :

- Elle combat au coeur l'une des plus grandes injustices infligées aux humains, les uns par rapport aux autres, et inspirera une action décisive;
- Elle identifie le rôle fondamental que l'opinion publique joue dans la plupart des pays en fixant l'agenda pour l'action publique et elle est fondée sur la croyance que, une fois qu'un grand nombre de personnes comprennent le problème de la faim et de la malnutrition, elles soutiendront massivement l'engagement de leur gouvernement à agir;
- Elle permet à ces Etats qui se sont véritablement investis dans l'éradication de déclarer publiquement cet engagement et, ce faisant, de montrer l'exemple que d'autres Etats, on l'espère, imiteront;
- Elle peut renforcer les processus actuels de réforme institutionnelle, en particulier la réforme du Comité de la Sécurité alimentaire mondiale, lui permettant, à travers la possible gestion de l'IPRC, de favoriser et surveiller un niveau plus élevé d'engagement et de responsabilité de la part des gouvernements;
- En créant une occasion pour que les gouvernements déclarent publiquement leur engagement, elle fournit un objectif immédiat et clair pour faire campagne dans tous les pays.
- 

Il y a un certain nombre de caractéristiques nouvelles et distinctes dans cette proposition qui encouragent la croyance qu'ils apporteront des contributions importantes à l'éradication de la faim et de la malnutrition avec des moyens que les initiatives précédentes n'avaient pas :

- Elle soutient un but qui est spécifique à chaque pays, mesurable, ambitieux, réalisable, et fixé dans le de temps.
- On se base sur la croyance que la faim et la malnutrition seront seulement progressivement réduites et finalement éradiquées s'il y a simultanément un engagement, une coordination et une entente accrues, en particulier au niveau national, impliquant une gamme de différents participants, y compris la population dans son ensemble.
- Elle favorise l'amélioration de la coordination et la cohérence de l'aide internationale dans l'alignement du pays et des processus conduits au niveau régional comme convenu dans la déclaration de Paris et l'Agenda d'Accra pour l'Action.
- Elle favorise l'intégration et la cohérence avec des plans de développement national plus larges.

- Elle améliore la responsabilisation en s'assurant que les engagements des différents intervenants sont quantifiés à long terme, prévisibles, spécifiques selon les pays et mesurables.
- Elle envisage des accords institutionnels mondiaux chargés de favoriser la responsabilisation qui sont accessibles et ouverts à tous et conformes avec la nouvelle architecture sur la Sécurité Mondiale.
- Elle constitue une base pour la mobilisation de masse de la société civile à travers le monde pour générer une volonté politique et pour encourager les gouvernements et organismes internationaux à renforcer les engagements, l'action et la responsabilité.
- La campagne n'est pas axée sur des solutions politiques spécifiques qui tendent à favoriser les tensions et les divisions, mais vise à assurer que l'engagement envers un objectif clair est renforcé, que la volonté politique d'agir est accrue, et que les dispositions institutionnelles permettent l'élaboration et la mise en œuvre complète des politiques et des programmes au niveau national, et que des mécanismes concrets sont en place pour contrôler les progrès et tenir les gouvernements et les autres parties prenantes responsables de leurs actions.

En conclusion, la proposition, si elle est adoptée par le Sommet Mondial sur la sécurité alimentaire, pourra considérablement accroître l'impact de cet événement en traduisant un engagement global en faveur des engagements nationaux et des plans définitifs pour parvenir à un monde libéré de la faim et de la malnutrition d'ici 2025.

**Pour plus d'information:**

Voir le site Web: <http://www.moreandbetter.org/en/news/declaration-from-governments-to-eradicate-hunger-and-malnutrition>

Participer à l'élaboration de nos propositions en joignant notre groupe de yahoo: [http://groups.yahoo.com/group/Anti-hunger\\_commitment/](http://groups.yahoo.com/group/Anti-hunger_commitment/) suivre le lien et cliquer sur «joindre ce groupe»

**Veillez nous contacter:**

Chris Leather, Oxfam International: [chris.leather@oxfaminternational.org](mailto:chris.leather@oxfaminternational.org)

Aksel Naerstad, Fonds de développement, Norvège: [aksel@utviklingsfondet.no](mailto:aksel@utviklingsfondet.no)

Lina Leal, assistante de campagne: [marceleall@gmail.com](mailto:marceleall@gmail.com)

## **Déclaration nationale d'engagement pour éradiquer la faim et la malnutrition d'ici 2025**

### **A. Préambule**

1. L'humanité a souffert de la faim et de la malnutrition à travers toute son histoire. Depuis plusieurs décennies, il y a eu assez de nourriture produite sur terre pour que chacun se nourrisse de manière adéquate. Cependant, sur une population mondiale de 6,7 milliards d'hommes, plus d'un milliard souffre de la faim de manière chronique et au moins 2 milliards sont affectés par une «malnutrition cachée» (c.-à-d. des insuffisances de micro-nutriments). Tous les ans, la malnutrition, principale cause sous-jacente de la mortalité infantile, tue 3,2 millions d'enfants. Une action décisive est attendue depuis longtemps, mais devient encore plus pressante à cause de l'impact de l'augmentation récente des prix des denrées alimentaires et de la crise économique et financière mondiale sur la capacité des pauvres à couvrir leurs besoins alimentaires quotidiens.

2. La faim et la sous-alimentation<sup>11</sup> ont de vastes conséquences désastreuses pour les individus, les familles, les pays et toute l'humanité:

- La faim enferme les personnes dans un piège duquel l'évasion uniquement par leurs propres moyens est presque impossible. Le manque prolongé d'une alimentation adéquate et nutritive réduit la capacité de travail et la productivité des personnes et, pour les enfants, cela diminue leur capacité d'apprendre et de grandir à leur plein potentiel. La sous-alimentation accroît leur vulnérabilité et limite leurs capacités à faire face à des chocs tels que les guerres ou les catastrophes naturelles, et elle les expose à de fréquentes maladies et à un décès prématuré.
- Les coûts économiques d'une nutrition déficiente sont énormes.
- La faim menace la paix, la sécurité et la durabilité environnementale

3. Eradiquer la faim et la sous-alimentation est parfaitement possible. Les solutions seront spécifiques selon les pays, mais comprend généralement une combinaison d'interventions à court et à long terme sur la sécurité alimentaire, la nutrition, la santé et la sécurité sociale menées par des gouvernements, mais aussi par des agences non gouvernementales. Ces interventions peuvent inclure des politiques et des programmes pour la petite agriculture durable, la gestion des stocks alimentaires, la protection sociale, le commerce, l'emploi, la population, la réduction des risques de catastrophes, l'intervention d'urgence et un vaste éventail d'actions de nutrition allant de pair avec la santé. Des ajustements macro-

---

<sup>11</sup> Le terme «malnutrition» embrasse la «sous-alimentation» et la «sur-nutrition». Le premier objectif de cette initiative est d'éradiquer la faim et tous les aspects de la sous-alimentation chronique et aiguë. Si tous les gouvernements décident également de s'attaquer à la «sur-nutrition» dans leurs Plans d'Action, ils seront naturellement libres de le faire.

économiques et fiscaux pourraient être nécessaires et il sera peut être nécessaire de créer des institutions pour assurer la coordination intersectorielle.

4. La nature de plus en plus interconnectée du système alimentaire mondial exige des institutions solides, des actions responsables et une coordination efficace aux niveaux international, régional et national. Ces questions exigeant une attention particulière comprennent le commerce des denrées alimentaires, la gestion et les niveaux de stocks alimentaires mondiaux et nationaux, des normes de sécurité alimentaire, la recherche agronomique, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, la gestion des ressources naturelles dont la protection des ressources non renouvelables pour la production alimentaire, et l'alerte précoce et la préparation et la réponse aux catastrophes.

5. Les Etats qui ont adhéré au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (ICESCR), ont l'obligation légale de respecter, protéger, et satisfaire le droit à une alimentation suffisante<sup>12</sup> (art 11, ICESCR). De plus, à travers les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), les leaders mondiaux se sont engagés à diviser par deux la faim et la pauvreté, à réduire la mortalité infantile et à améliorer la santé maternelle d'ici à 2015. En conclusion, en approuvant la Déclaration du Sommet mondial de l'alimentation (1996), les Etats ont approuvé l'objectif d'éradiquer la faim. 2

## **B. Déclaration**

**En signant et en déposant cette Déclaration volontaire d'engagement auprès du Registre public international des engagements (IPRC), le gouvernement ..... promet de prendre toutes les mesures nécessaires, selon ses capacités, pour éradiquer la faim et la malnutrition d'ici 2025, dans notre pays et dans le monde.**

**De manière précise, nous devons:**

- I. Montrer l'exemple dans le domaine de la lutte contre la faim et la malnutrition au niveau national, régional et international, y compris en favorisant une plus grande coordination et coopération entre les nations engagées.**
- II. Répondre à nos obligations légales de protéger, respecter et satisfaire le droit de chacun à une alimentation adéquate - ce qui implique la libération de la faim et de la malnutrition.**
- III. Passer des accords avec d'autres nations pour partager la connaissance et l'expérience et pour améliorer la coopération financière et technique afin de les aider à lutter contre la faim et la malnutrition.**
- IV. S'abstenir de prendre des actions et d'adopter des politiques unilatérales susceptibles de nuire de manière significative à la réalisation de l'objectif convenu par d'autres pays.**
- V. Consulter tous les autres pays engagés dans la résolution des problèmes mondiaux qui affectent la disponibilité et l'accessibilité, la qualité, le commerce, la distribution et l'accès à la nourriture et ce dans le but de parvenir à des accords internationaux visant l'objectif d'éradiquer la faim et la malnutrition.**
- VI. Contribuer à sauvegarder la pertinence et la durabilité des approvisionnements alimentaires mondiaux pour répondre aux besoins des générations futures.**
- VII. Soumettre au secrétariat du Registre public international des engagements, dans les 24 mois après la date de l'enregistrement, un Plan d'Action spécifique détaillé, élaboré avec la pleine participation de tous les acteurs, couvrant les**

---

<sup>12</sup> Ceci peut être ajusté, selon la conclusion du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire.

**actions qui seront entreprises à l'échelle nationale et internationale pour honorer chacun des engagements ci-dessus, y compris des objectifs intermédiaires avec des délais affichés et des indicateurs à utiliser pour évaluer les progrès accomplis.**

**VIII. Proposer, dans les 24 mois à partir la date de l'enregistrement, l'adoption d'une législation nationale qui intègre les engagements ci-dessus.**

**IX. Soumettre des rapports périodiques sur les progrès accomplis dans la mise en oeuvre du Plan d'Action au Registre public international des engagements, comme demandé par son secrétariat, et accepter un examen interne par d'autres Etats et des parties non gouvernementales adhérant à cette même déclaration.**

Signé au nom du gouvernement de .....

Par ..... (nom et titre) .....  
(signature)

Date : .....

Reçu et enregistré, au nom du Registre public international des engagements.....  
.....

Par .....  
(nom et titre) .....  
(signature)

Date .....